

Election de la chambre d'agriculture région Île-de-France

L'élection des membres de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France aura lieu le 31 janvier 2019.



La préfecture de la région Ile-de-France est désormais en charge de l'organisation de l'élection à la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France, les demandes d'inscription sur les

listes électorales devront donc lui être adressées.

Infos pratiques

Vous pouvez, dès à présent, prendre connaissance des deux avis de révision des listes électorales, selon que vous êtes un électeur individuel ou un groupement professionnel.

Les formulaires de demande d'inscription sont également téléchargeables sur cette page. Ils sont à retourner à l'adresse de la préfecture de la région Ile-de-France figurant ci-dessous.

Document(s)

[AVIS - ELECTEURS INDIVIDUELS.pdf](#)

[AVIS GROUPEMENTS PROFESSIONNELS.pdf](#)

[modèle demande inscription liste électorale électeurs individuels version transmise-1.doc](#)

[modèle demande inscription liste électorale groupements professionnels agricoles version transmise-1.odt](#)

Liens utiles

[Documents à télécharger - Préfecture de la région Ile-de-France](#)

Contact

Secrétariat de la Commission d'établissement des listes électorales

Préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris

Bureau des élections

5 rue Leblanc

75911 PARIS CEDEX 15